

Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'Amicale AFAURA

14 mai 2019 à Yenne (Savoie)

L'assemblée générale débute en fin de la première journée de réunion de service régionale en présence de l'ensemble du personnel présent à celle-ci.

Le co-président Jean-Marc Levrold remercie la directrice pour ce temps d'échange et sur les sympathiques encouragements de sa part sur la vie de notre amicale en début de réunion de service. Il rappelle pour les nombreux nouveaux personnels qu'il n'y a pas de comité d'entreprise au CRPF AURA, mais une association loi 1901 dénommée « Amicale AFAURA » issue de la fusion des deux régions et des deux amicales. Nous en sommes à la troisième année d'exercice, l'idée étant d'avoir des échanges entre salariés en dehors du travail, plus l'organisation du week-end estival ou hivernal, de commandes groupées, de participations ensemble à des événements culturels ou sportifs localement.

Il n'y a aucune obligation à adhérer à l'AFAURA, mais l'amicale fonctionnant bien, cela joue sur l'ambiance au sein de notre CRPF, permettant de parler quand même forêt, on ne peut pas s'en empêcher, mais dans le calme et la bonne humeur, tout en voyant ou faisant autre chose.

Moins drôle, nous avons l'échéance du 12 octobre 2020 pour les CDD de plus de 6 ans qui va modifier le nombre des adhérents. On revient bien aujourd'hui sur la limitation à 80 km/h alors pourquoi pas pour ce statut, même si peu d'espoir, restons optimiste (ça, c'est moi tout seul ...).

Présentation du Bureau et du CA 2019 : composé le lendemain de l'AG lors du repas de travail !

Co-Présidents : Jean-Marc LEVROLD et Stéphanie JOUMEL

Trésorier : Alain CSAKVARY ; Trésorier adjoint : Norbert RIOCREUX

Secrétaire : Bruno PASTUREL ; Secrétaire adjoint : Isabel GIL

Administrateurs : Véronique JABOUILLE, Marie-Pauline TACHON, Julien BLANCHON et Pascal FARGE

Bilan des activités 2018 :

- Le problème du versement de la subvention du CNPF en 2017 à l'amicale a été résolu et elle continue à être versée.
- Le repas de Noël organisé à Montbrison (42) a regroupé 11 familles ; parallèlement, 28 enfants ont reçu un jouet en cadeau ; les frais ont été entièrement pris en charge par l'AFAURA (rappel des règles de fonctionnement dans le mail du 22 mai 2019).
- Le week-end estival 2018 s'est déroulé dans les environs du Puy-en-Velay et a regroupé 17 familles dans le cadre de la Fête Renaissance du Roi de l'Oiseau ; le logement s'est fait à Blavozy. L'AFAURA suit les points d'accueil des réunions de service régionales, comme cela chaque adhérent peut rassurer sa famille en lui disant qu'il ou elle l'a déjà testé, quel dévouement de la part de chaque agent du CRPF !
- Comme prévu dans les règles de fonctionnement, une participation financière forfaitaire a été demandée aux participants.
- Le panier gourmand de fin d'année (préparé par la Haute-Savoie) offert à tout le personnel a été très apprécié.
- Participation de 10 % pour les commandes groupées de produits locaux (467 €).

Bilan financier 2018 :

- Dépenses : 6 592 €, Recettes : 5 480 € soit un solde négatif de 1 112 €.
- 40 adhérents à l'AFAURA en 2018 pour 72 personnels.
- Le quorum étant atteint, les rapports moral et financier sont votés à l'unanimité.

Projet 2019 :

- Déjà une commande groupée pour les madeleines Bijou, ainsi qu'un questionnaire sur les attentes de chacun vis-à-vis de l'amicale avec un bon taux de réponse (54 réponses sur 72), sachant qu'il était anonyme. Encore merci à Stéphanie promue co-présidente.
- Organisation en cours d'un week-end hivernal à la place de l'arbre de Noël à Giron dans l'Ain les 25 et 26 janvier, avec une bonne ambiance neigeuse et montagnarde pour les petits et les grands.
- Organisation bien avancée du week-end estival à Yenne (Savoie) les 14 et 15 septembre avec plein de possibilités d'activités nature ou autres (des arrhes sont déjà versées, **pensez à vous inscrire**).
- Panier gourmand / garni : la Drôme se propose pour cette année 2019, merci à eux. Le prix maximum par panier est de 25 €. La confection de ce panier pourra aussi être faite en dehors du roulement habituel des 12 départements, par les personnels des deux sièges de St Didier et de Lempdes (pour eux panier surprise au vue de la diversité géographique de chacun).
Pour 2020, le département de l'Allier s'est porté volontaire.
- Ne pas hésiter à proposer des activités culturelles ou sportives (minimum de participants : 4 adhérents) ainsi que des commandes groupées de produits du terroir, sachant que la personne qui propose une commande s'occupe de récolter les quotes parts et transmet à Alain l'enveloppe finale.
- Les collectes pour les départs, mariages, naissances, ... sont toujours réalisées par l'AFAURA.
- Il est toujours prévu d'inviter les anciens personnels du CRPF AURA à participer au WE hivernal et au WE estival (frais à leur charge).
- Concernant les week-ends annuels, la participation financière forfaitaire pour les participants est de : 20 € pour une personne seule ; 30 € pour un couple ou famille avec enfants.
- Le remplacement des départs au sein du CA est effectué avec l'arrivée des heureux volontaires que sont Véronique Jabouille, Marie-Pauline Tachon et Julien Blanchon; merci à eux. La CVO, ça vous dit quelque chose !! Il ne fallait ni se lever, ni s'asseoir, ni bouger un œil !
- Cotisation 2019 : elle reste à 20 € par adhérent ; même si l'exercice précédent est déficitaire, la réserve est suffisante pour fonctionner pour l'instant.

L'ordre du jour étant épuisé, Jean-Marc LEVROLD lève la séance à 18h20 pour un départ dégustation dans un lieu bien sympathique.

Le secrétaire

Bruno PASTUREL